



Séance ordinaire du conseil municipal tenu le 11 mai 2026

Lors de sa dernière séance, le conseil municipal de Sainte-Anne-des-Lacs (SADL) a approuvé les listes de factures en date du 30 avril. Celles-ci font état de paiements déjà effectués pour un total de 448 573,15 \$, ainsi que de factures à payer s'élevant à 706 220,34 \$.

Voirie et infrastructures – Le débat sur l'asphaltage des chemins en gravier a animé la période de questions, mettant en lumière un écart entre les attentes de plusieurs contribuables et les contraintes de planification financière de la municipalité. Une pétition rassemblant 86 signatures a été déposée par des citoyens qui dénoncent les nuisances liées à la poussière, à la boue et aux nids-de-poule, tout en évoquant des répercussions sur la santé et la valeur des propriétés.

Les résidents concernés soustiennent que 14 rues granulaires

(desservant 155 habitations sur un réseau routier total de 6 135 km) devraient faire l'objet d'un plan de pluriannuel. Ils estiment que ces secteurs génèrent environ 600 000 \$ en taxes municipales par année, ce qui alimente, selon eux, un sentiment d'iniquité fiscale. De leur côté, les élus ont reconnu la nécessité d'un « plan de match », tout en rappelant que toute décision doit s'inscrire dans une gestion prudente des finances publiques.

Le maire a indiqué qu'un Programme triennal d'immobilisations devra être déposé en juin 2026 afin d'établir les priorités pour les prochaines années. Ce document devrait permettre de préciser la cadence des travaux, alors que les citoyens présents souhaitent voir avancer rapidement un calendrier d'asphaltage d'environ 1,5 à 2 km par année.

La Municipalité a également fait le point sur plusieurs projets d'infrastructures et mandats professionnels. Le réaménagement du chemin des Pinçons et des Plaines représente un investissement de 1 334 151,85 \$ (taxes incluses) pour environ 790 mètres d'asphaltage, tandis qu'un contrat de 23 055,62 \$ a été accordé à la firme Audet Arpenteurs Géomètres en relevé d'arpentage pour les chemins des Mouettes et Godefroy dans le cadre de futurs travaux de conception. Le conseil municipal a aussi autorisé la signature d'une servitude perpétuelle sur les lots 1 920 543 et 1 920 545, d'une superficie de 2 568,70 m², afin de permettre le raccordement du réseau de sentiers.

Urbanisme et patrimoine – L'entrée en vigueur de l'inventaire patrimonial de la MRC des Pays-d'en-Haut vient modifier directement le cadre réglementaire de Sainte-Anne-des-Lacs. Au total, 123 immeubles à valeur patrimoniale ont été recensés sur le territoire municipal, sur 2 952 pour l'ensemble de la MRC, en

fonction de critères liés à leur valeur historique, à leur contribution à l'histoire locale, à leurs caractéristiques matérielles et à leur reconnaissance sociale.

Pour encadrer cette nouvelle réalité, le conseil a adopté le premier projet de règlement qui vise à clarifier le traitement des demandes de démolition concernant ces immeubles. Une assemblée publique de consultation est prévue le 1^{er} juin 2026, alors que la protection du patrimoine entraîne déjà des ajustements aux règles locales.

Administration et finances – Le conseil a indiqué que des processus de recrutement sont en cours pour pourvoir les postes de directeur des travaux publics et d'agent de communication. Par ailleurs, deux journaliers saisonniers, Justin Tremblay et William Désy, ont été embauchés pour l'été 2026 au Service des travaux publics.

Le conseil municipal a autorisé un investissement de 8 338,02 \$ provenant du fonds de parcs pour l'achat de paillis certifié, sécuritaire et aseptisé, destiné aux parcs Henri-Piette et Parent.

Sécurité publique et vie communautaire – Les services d'incendie ont été au cœur de la reconnaissance communautaire, avec des félicitations adressées au pompier François Brisebois pour ses 35 années de service. Pour faciliter le recrutement de sapeurs-pompiers volontaires ne résidant pas dans la région, la Municipalité a temporairement loué le chalet des Frères sur le chemin des Érables à deux jeunes pompiers jusqu'au 15 janvier 2027.

L'engagement environnemental de la communauté a également été souligné avec le succès de la Journée de l'arbre, qui a vu la distribution de près de 900 arbres, de plantes fines et de 20 tonnes de compost.

Erratum – Une erreur s'est glissée dans le résumé de la séance ordinaire du conseil municipal du 13 avril 2026, publié dans notre dernière édition. Dans la section Travaux publics et voirie, il était indiqué que le contrat de balayage des chemins, octroyé aux Entreprises Jeroica, était d'un montant de 166 910 \$ (taxes incluses), et que le contrat de lignage de certains chemins, confié à Proligne, totalisait 80 592,40 \$ (taxes incluses). Or, contrairement à ce qui a été mentionné, les montants de ces deux contrats ne comprennent pas les taxes.

MOT DU MAIRE



MUNICIPALITÉ DE
Sainte-Anne-des-Lacs

sadl.qc.ca pour les détails.



Chères concitoyennes
Chers concitoyens

Avec l'arrivée des beaux jours du printemps, nous vous invitons à profiter pleinement du plein air, de la nature qui reprend vie ainsi que des précieux moments partagés en famille et entre amis

L'exposition des Artistes des Lacs et la vente des livres de la Bibliothèque
13 et 14 juin 2026

L'été nous apporte ses bourgeons de culture!

L'Exposition des Artistes des Lacs et la vente des livres usagés de la Bibliothèque se tiendra sous le chapiteau au Parc Henri-Piette le 13 et 14 juin prochain. Nous souhaitons vous inviter à venir voir les œuvres d'une quinzaine de peintres et de sculpteurs de notre communauté. De plus, un atelier créatif permettra aux jeunes visiteurs de découvrir l'univers artistique de façon ludique.

C'est une expérience enrichissante à mettre à votre agenda!

Samedi 13 juin de 10h à 17 h;
Dimanche 14 juin, de 10h à 16h



 Inscription aux alertes citoyennes
citoyen.sadl.qc.ca

 450 224-2675

 sadl.qc.ca



